



Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2016, Compagnie 3M

Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document :	19-7344-5	Numéro de la version :	7.00
Date de parution :	2016/06/13	Remplace la version datée de :	2014/04/07

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

PATE A PONCER DE TRES GRAND RENDEMENT NP 5954, 5955, 5956, 39004 3M(MC)

Numéros d'identification de produit

LB-K000-1080-0 60-4100-0979-3 60-4100-0980-1 60-4400-9518-4 60-4550-5172-6

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisations recommandées

Produits automobiles, Réfection des défauts sur les surfaces peintes

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie: Compagnie 3M Canada
Division: Division Des Automobiles
Adresse : 1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone : (800) 364-3577
Site Web : www.3M.ca

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical : (519) 451-2500, Ext. 2222; Téléphone d'urgence de transport (CANUTEC) : (613) 996-6666

SECTION 2 : identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Liquide inflammable : Catégorie 4.

Carcinogénicité : Catégorie 1A.

Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique) Catégorie 3.

Toxicité pour certains organes cibles (exposition répétée) Catégorie 1.

2.2. Éléments d'étiquette

Terme d'avertissement

Danger

Symboles :

Point d'exclamation | Risque pour la santé |

Pictogrammes



Mentions de danger

Liquide combustible.

Peut provoquer somnolence ou vertiges. Peut causer le cancer.

Une exposition prolongée ou répétée cause des dommages aux organes : système respiratoire |

Mises en garde

Renseignements généraux :

Tenir hors de portée des enfants. Lire l'étiquette avant d'utiliser à nouveau. Si un avis médical est nécessaire, garder le contenant du produit ou l'étiquette à portée de main.

Prévention :

Obtenir les directives spéciales avant d'utiliser. Lire et comprendre d'abord les mesures de sécurité avant de manipuler le produit. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Ne pas respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Utiliser seulement le produit en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter des gants et un dispositif de protection pour les yeux et le visage. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Laver à fond après manipulation du produit.

Réaction :

EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin. En cas d'incendie : Utiliser un agent extincteur approprié pour les liquides et les solides inflammables, comme une poudre chimique ou du dioxyde de carbone.

Entreposage :

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Garder sous clef.

Élimination :

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

2.3. Autres risques

Aucun connu.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids
Tripoli	1317-95-9	30 - 60
Kersosene	8008-20-6	10 - 30
Eau	7732-18-5	10 - 30
ACIDE OLEIQUE	112-80-1	1 - 5
Huile de pin	8002-09-3	1 - 5
FRACTION PARAFFINIQUE LOURDE DU DISTILLAT DE PÉTROLE PURIFIÉE PAR	64741-88-4	1 - 5

PATE A PONCER DE TRES GRAND RENDEMENT NP 5954, 5955, 5956, 39004 3M(MC)

EXTRACTION AU SOLVANT		
Distillats Legers De Petrole Hydrotraites	64742-47-8	< 2
Huile Minérale	64741-89-5	< 2
POLYETHYLENE-GLYCOL HUILE MINERALE BLANCHE	9005-65-6	0.1 - 1.0

Tripoli est un matériau dangereux assujéti au secret de fabrication, selon les critères du SIMDUT. Se référer à la section 15 pour plus de renseignements.

Kersosene est un matériau dangereux assujéti au secret de fabrication, selon les critères du SIMDUT. Se référer à la section 15 pour plus de renseignements.

SECTION 4 : Premiers soins

4.1. Description des premiers soins

Inhalation :

Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau :

Laver avec du savon et de l'eau. Si des signes / symptômes se développent consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux :

Rincer avec de grandes quantités d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

En cas d'ingestion :

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial

Sans objet.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés

En cas d'incendie : Utiliser un agent extincteur approprié pour les liquides et les solides inflammables, comme une poudre chimique ou du dioxyde de carbone.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les récipients fermés exposés à la chaleur peuvent exploser.

Les sous-produits nocifs de décomposition

Substance

Monoxyde de carbone
Bioxyde de carbone

Condition

Durant la combustion
Durant la combustion

5.3. Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

L'eau n'est pas un moyen d'extinction efficace. Cependant, on peut l'utiliser pour éviter l'échauffement des récipients et des surfaces exposés au feu et éviter les ruptures par explosion.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Évacuer la zone. Conserver à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. Il est interdit de fumer. N'utiliser que des outils ne produisant pas d'étincelles. Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. **MISE EN GARDE!** Un moteur pourrait constituer une source d'inflammation et provoquer un incendie ou une explosion des gaz ou des vapeurs inflammables présents dans la zone du déversement. Consulter les autres sections de cette fiche signalétique pour plus de renseignements sur les dangers physiques ou pour la santé, la protection respiratoire, la ventilation ainsi que le matériel de protection individuelle.

6.2. Précautions pour l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Pour les déversements plus importants, couvrir les drains et construire des digues pour éviter que le matériau ne se déverse dans le réseau d'égoûts ou les plans d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Confiner le déversement. Recouvrir le déversement avec une mousse extinctrice. Il est recommandé d'utiliser une mousse formant une pellicule aqueuse appropriée. Travailler de l'extérieur vers l'intérieur du déversement. Couvrir de bentonite, de vermiculite ou d'un matériau absorbant inorganique vendu sur le marché. Mélanger suffisamment d'agents absorbants jusqu'à ce que le déversement semble sec. Rappel : L'ajout d'un matériau absorbant n'élimine pas les dangers physiques ni les dangers pour la santé ou pour l'environnement. Ramasser le plus de produits déversés possibles en utilisant des outils ne provoquant pas d'étincelles. Placer dans un récipient fermé approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par une personne qualifiée et autorisée. Aérer l'endroit avec de l'air frais. Lire et suivre les précautions énoncées sur l'étiquette et la FSSS du solvant. Fermer hermétiquement dans un récipient. Éliminer le matériau recueilli le plus rapidement possible.

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Ne pas utiliser dans des espaces clos ni là où il y a très peu ou aucun mouvement de l'air. Conserver hors de portée des enfants. Lire et comprendre d'abord les mesures de sécurité avant de manipuler le produit. Conserver à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. Il est interdit de fumer. Ne pas respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Éviter tout contact avec des agents oxydants (comme le chlore, l'acide chromique, etc.). Utiliser du matériel de protection individuelle (gants, respirateurs et autres) au besoin.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit bien ventilé. Garder le contenant hermétiquement fermé. Entreposer dans un endroit bien ventilé. Garder au frais. Entreposer à l'écart de la chaleur; Entreposer à l'écart des acides; Entreposer à l'écart des oxydants.

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition en milieu de travail

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence	Type de limite	Mentions additionnelles
Tripoli	1317-95-9	ACGIH	MPT (fraction respirable): 0.025 mg/m3	
HUILE MINÉRALE (non traité et traité avec douceur)	64741-88-4	ACGIH	Valeur limite non déterminée:	Contrôler tout dénonciateur - bas que possible
HUILES MINÉRALES; HUILES	64741-88-4	ACGIH	MPT (fraction inhalable): 5	

PATE A PONCER DE TRES GRAND RENDEMENT NP 5954, 5955, 5956, 39004 3M(MC)

TRÈS RAFFINÉES			mg/m3	
FRACTION PARAFFINIQUE LOURDE DU DISTILLAT DE PÉTROLE PURIFIÉE PAR EXTRACTION AU SOLVANT	64741-88-4	CMRG	MPT:5 mg/m3	
HUILE MINÉRALE (non traité et traité avec douceur)	64741-89-5	ACGIH	Valeur limite non déterminée:	Contrôler tout dénonciateur - bas que possible
HUILES MINÉRALES; HUILES TRÈS RAFFINÉES	64741-89-5	ACGIH	MPT (fraction inhalable): 5 mg/m3	
Distillats Legers De Petrole Hydrotraites	64742-47-8	CMRG	MPT:165 ppm	
Kérosène(pétrole)	64742-47-8	ACGIH	MPT(vapeur d'hydrocarbure totals, non-aérosol): 200mg/m3	la peau
Huile de pin	8002-09-3	CMRG	MPT:100 ppm	
Kersosene	8008-20-6	ACGIH	MPT(vapeur d'hydrocarbure totals, non-aérosol): 200mg/m3	la peau
Kersosene	8008-20-6	CMRG	MPT:500 ppm(2000 mg/m3)	

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists

AIHA : American Industrial Hygiene Association

CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline

MPT : moyenne pondérée dans le temps

STEL : Limite d'exposition de courte durée

C : Valeur plafond

8.2. Contrôles d'exposition

8.2.1. Mesures d'ingénierie

Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire.

8.2.2. équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:

Lunettes de sécurité avec écrans sur les côtés.

Protection de la peau/des mains

Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés.

Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés: Caoutchouc nitrile

Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire pour décider si un appareil de protection respiratoire est nécessaire. Si un appareil de protection respiratoire est nécessaire, porter des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez le type de respirateur suivant (s) afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des vapeurs organiques et des particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect physique spécifique:	Émulsion
Apparence/odeur	odeur de pétrole, brun visqueux liquide
Valeur de seuil d'odeur	<i>Pas de données disponibles</i>
pH	7,5 - 8,5
Point de fusion/Point de congélation	<i>Ne s'applique pas</i>
Point d'ébullition / Point initial d'ébullition / intervalle d'ébullition	> 35 °C
Point d'éclair :	71,1 °C [<i>Méthode de test</i> : Coupe fermée]
Vitesse d'évaporation :	<i>Pas de données disponibles</i>
Inflammabilité (solide, gaz)	Ne s'applique pas
Limites d'explosivité (LIE)	<i>Pas de données disponibles</i>
Limites d'explosivité (LSI)	<i>Pas de données disponibles</i>
pression de vapeur	<i>Pas de données disponibles</i>
Densité de vapeur	<i>Pas de données disponibles</i>
Densité	1,33 g/ml
Densité relative	1,33 [<i>Ref Std</i> :Eau=1]
Hydrosolubilité :	Négligeable
Solubilité (non-eau)	<i>Pas de données disponibles</i>
Coefficient de partage : n-octanol/eau	<i>Pas de données disponibles</i>
Température d'inflammation spontanée	<i>Pas de données disponibles</i>
Température de décomposition	<i>Pas de données disponibles</i>
Viscosité :	14 000 - 18 000 mPa-s
Masse moléculaire	<i>Pas de données disponibles</i>
Composés Organiques Volatils	239 g/l [<i>Méthode de test</i> : Calculé selon le règlement 443.1 de SCAQMD]
Composés Organiques Volatils	16 % en poids [<i>Méthode de test</i> : calculé selon CARB title2]
Pourcentage de matières volatiles	44,2 % en poids
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	367 g/l [<i>Méthode de test</i> : Calculé selon le règlement 443.1 de SCAQMD]

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Ce matériau pourrait s'avérer réactif avec certains agents et sous certaines conditions - consulter les autres titres de cette section.

10.2 Stabilité chimique

Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4 Condition à éviter

Chaleur

10.5 matériaux incompatibles

Acides puissants

Agents oxydants forts.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Substance

Aucun connu.

Condition

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation :

Irritation des voies respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, des éternuements, l'écoulement nasal, des maux de tête, l'enrouement et des douleurs au nez et à la gorge. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec la peau :

Irritation légère de la peau : Parmi les signes ou les symptômes, on retrouve : rougeurs localisées, enflure, démangeaisons et sécheresse.

En cas de contact avec les yeux :

Le contact du produit avec les yeux pendant son utilisation n'est pas censé causer une irritation importante.

Ingestion :

Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:

Une exposition unique peut provoquer des effets sur l'organe cible:

Dépression du système nerveux central : Signes et symptômes probables : maux de tête, étourdissements, somnolence, incoordination, nausées, temps de réaction lent, troubles de l'élocution, vertiges et perte de conscience.

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Silicose : les signes et les symptômes sont notamment des essoufflements, des faiblesses, des douleurs thoraciques, une toux persistante, une augmentation des expectorations et des maladies cardiaques.

Cancérogénicité:

Contient un ou des produits chimiques qui peuvent causer le cancer.

<u>Ingrédient</u>	<u>N° CAS</u>	<u>Description de la classe</u>	<u>Réglementation</u>
Silice, respirable cristalline	1317-95-9	Grp. 1: Cancérogène pour l'homme	Centre International de Recherche sur le Cancer
Silice, respirable cristalline	1317-95-9	Agent carcinogène connu pour l'être humain	Agents carcinogènes selon le National Toxicology Program
Générique: HUILES MINÉRALES	64741-88-4	Grp. 1: Cancérogène pour l'homme	Centre International de Recherche sur le Cancer

PATE A PONCER DE TRES GRAND RENDEMENT NP 5954, 5955, 5956, 39004 3M(MC)

(BRUTES ET LÉGEREMENT RAFFINÉES)			
Générique: HUILES MINÉRALES (BRUTES ET LÉGEREMENT RAFFINÉES)	64741-88-4	Agent carcinogène connu pour l'être humain	Agents carcinogènes selon le National Toxicology Program
Générique: HUILES MINÉRALES (BRUTES ET LÉGEREMENT RAFFINÉES)	64741-89-5	Grp. 1: Cancérogène pour l'homme	Centre International de Recherche sur le Cancer
Générique: HUILES MINÉRALES (BRUTES ET LÉGEREMENT RAFFINÉES)	64741-89-5	Agent carcinogène connu pour l'être humain	Agents carcinogènes selon le National Toxicology Program

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aiguë

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Produit général	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé ETA > 5 000 mg/kg
Tripoli	Dermale		LD50 estimée à > 5 000 mg/kg
Tripoli	Ingestion		LD50 estimée à 2 000 - 5 000 mg/kg
Kersosene	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Kersosene	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 > 5 mg/l
Kersosene	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
FRACTION PARAFFINIQUE LOURDE DU DISTILLAT DE PÉTROLE PURIFIÉE PAR EXTRACTION AU SOLVANT	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
FRACTION PARAFFINIQUE LOURDE DU DISTILLAT DE PÉTROLE PURIFIÉE PAR EXTRACTION AU SOLVANT	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000
Distillats Legers De Petrole Hydrotraites	Dermale	Lapin	LD50 > 3 160 mg/kg
Huile Minérale	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Distillats Legers De Petrole Hydrotraites	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 3 mg/l
Distillats Legers De Petrole Hydrotraites	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Huile Minérale	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 4 mg/l
Huile Minérale	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
ACIDE OLEIQUE	Dermale	Cochon d'Inde	LD50 > 3 000 mg/kg
ACIDE OLEIQUE	Ingestion	Rat	LD50 57 000 mg/kg
Huile de pin	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Huile de pin	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
POLYETHYLENE-GLYCOL HUILE MINERALE BLANCHE	Dermale		LD50 estimée à > 5 000 mg/kg
POLYETHYLENE-GLYCOL HUILE MINERALE BLANCHE	Ingestion	Rat	LD50 > 38 000 mg/kg

ETA = estimation de la toxicité aiguë

Corrosion/irritation cutanée

Nom	Espèces	Valeur
Tripoli	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Kersosene	Lapin	Irritation minimale.
FRACTION PARAFFINIQUE LOURDE DU DISTILLAT DE PÉTROLE PURIFIÉE PAR EXTRACTION AU SOLVANT	Lapin	Irritation minimale.
Distillats Legers De Petrole Hydrotraites	Lapin	irritant légère
Huile Minérale	Lapin	Irritation minimale.
ACIDE OLEIQUE	Lapin	Irritation minimale.

PATE A PONCER DE TRES GRAND RENDEMENT NP 5954, 5955, 5956, 39004 3M(MC)

Huile de pin	Pas disponible	Irritant
--------------	----------------	----------

Blessures graves aux yeux/Irritation

Nom	Espèces	Valeur
Kersosene	Lapin	Aucune irritation significative
FRACTION PARAFFINIQUE LOURDE DU DISTILLAT DE PÉTROLE PURIFIÉE PAR EXTRACTION AU SOLVANT	Lapin	irritant légère
Distillats Legers De Petrole Hydrotraites	Lapin	irritant légère
Huile Minérale	Lapin	Aucune irritation significative
ACIDE OLEIQUE	Lapin	irritant légère
Huile de pin	Lapin	Irritant grave

Sensibilisation de la peau

Nom	Espèces	Valeur
Kersosene	Cochon d'Inde	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
FRACTION PARAFFINIQUE LOURDE DU DISTILLAT DE PÉTROLE PURIFIÉE PAR EXTRACTION AU SOLVANT	Cochon d'Inde	N'est pas sensibilisant
Distillats Legers De Petrole Hydrotraites	Cochon d'Inde	N'est pas sensibilisant
Huile Minérale	Cochon d'Inde	N'est pas sensibilisant
Huile de pin	Cochon d'Inde	N'est pas sensibilisant

Sensibilisation respiratoire

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagenicité des cellules germinales

Nom	Voie	Valeur
Tripoli	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Tripoli	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Kersosene	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Kersosene	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
FRACTION PARAFFINIQUE LOURDE DU DISTILLAT DE PÉTROLE PURIFIÉE PAR EXTRACTION AU SOLVANT	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Distillats Legers De Petrole Hydrotraites	In Vitro	N'est pas mutagène
Huile Minérale	In vivo	N'est pas mutagène
Huile Minérale	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
ACIDE OLEIQUE	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Huile de pin	In Vitro	N'est pas mutagène
Huile de pin	In vivo	N'est pas mutagène

Cancérogénicité :

Nom	Voie	Espèces	Valeur
-----	------	---------	--------

PATE A PONCER DE TRES GRAND RENDEMENT NP 5954, 5955, 5956, 39004 3M(MC)

Tripoli	Inhalation	Homme et animal	Cancérogène
Kersosene	Dermale	Mouris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
FRACTION PARAFFINIQUE LOURDE DU DISTILLAT DE PÉTROLE PURIFIÉE PAR EXTRACTION AU SOLVANT	Dermale	Mouris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Distillats Legers De Petrole Hydrotraites	Dermale	Mouris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Huile Minérale	Dermale	Mouris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
ACIDE OLEIQUE	Dermale	Mouris	Non-cancérogène
ACIDE OLEIQUE	Ingestion	Rat	Non-cancérogène
ACIDE OLEIQUE	Non spécifié	Multiple espèces animales	Non-cancérogène

Effets toxiques sur la reproduction

Effets sur la reproduction et/ou le développement

Nom	Voie	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Kersosene	Dermale	Non toxique sur la reproduction femelle	Rat	Niveau sans effet nocif observé 494 mg/kg/day	avant l'accouplement et pendant la gestation
Kersosene	Dermale	Non toxique sur la reproduction mâle	Rat	Niveau sans effet nocif observé 494 mg/kg/day	avant l'accouplement et pendant la gestation
Kersosene	Dermale	Non toxique sur le développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 494 mg/kg/day	avant l'accouplement et pendant la gestation
Kersosene	Inhalation	Non toxique sur le développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 400 ppm	pendant l'organogénèse
Huile de pin	Ingestion	Certaines données positives concernant le développement existent, mais elles ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/day	pendant la grossesse

Organe(s) cible(s)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Kersosene	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	Niveau sans effet nocif observé pas disponible	exposition professionnelle
Kersosene	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé pas disponible	pas disponible
Kersosene	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	Niveau sans effet nocif observé pas disponible	empoisonnement et / ou abus
Kersosene	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne	Rat	Niveau sans effet nocif	ne s'applique pas

PATE A PONCER DE TRES GRAND RENDEMENT NP 5954, 5955, 5956, 39004 3M(MC)

			sont pas suffisantes pour justifier une classification.		observé pas disponible	
Kersosene	Ingestion	foie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 18 912 mg/kg	ne s'applique pas
Kersosene	Ingestion	cœur système hématopoïtique	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	Niveau sans effet nocif observé pas disponible	empoisonnement et / ou abus
FRACTION PARAFFINIQUE LOURDE DU DISTILLAT DE PÉTROLE PURIFIÉE PAR EXTRACTION AU SOLVANT	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Homme et animal	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
FRACTION PARAFFINIQUE LOURDE DU DISTILLAT DE PÉTROLE PURIFIÉE PAR EXTRACTION AU SOLVANT	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Jugement professionnel	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Distillats Legers De Petrole Hydrotraites	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Homme et animal	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Distillats Legers De Petrole Hydrotraites	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Distillats Legers De Petrole Hydrotraites	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Jugement professionnel	Niveau sans effet nocif observé Non disponible.	
Huile de pin	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Pas disponible	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Huile de pin	Ingestion	dépression du système nerveux central	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Tripoli	Inhalation	silicose	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Kersosene	Dermale	système vasculaire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 500 mg/kg/day	13 semaines
Kersosene	Dermale	foie système immunitaire rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 500 mg/kg/day	2 années
Kersosene	Dermale	Système nerveux	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 2 700 mg/kg/day	1 semaines
Kersosene	Dermale	cœur muscles système respiratoire	Tous les données sont négatives.	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 500 mg/kg/day	2 années
Kersosene	Inhalation	rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne	Rat	Niveau sans effet nocif	1 années

PATE A PONCER DE TRES GRAND RENDEMENT NP 5954, 5955, 5956, 39004 3M(MC)

			son pas suffisantes pour justifier une classification.		observé pas disponible	
Kersosene	Inhalation	foie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,231 mg/l	14 semaines
Kersosene	Inhalation	cœur	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Cochon d'Inde	LOAEL 20,4 mg/l	pas disponible
Kersosene	Inhalation	système vasculaire muscles système respiratoire	Tous les données sont négatives.	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 0,1 mg/l	13 semaines
FRACTION PARAFFINIQUE LOURDE DU DISTILLAT DE PÉTROLE PURIFIÉE PAR EXTRACTION AU SOLVANT	Inhalation	système respiratoire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,21 mg/l	28 jours
Huile Minérale	Dermale	système vasculaire foie rénale et / ou de la vessie	Tous les données sont négatives.	Lapin	Niveau sans effet nocif observé 5 000 mg/kg/day	3 semaines
ACIDE OLEIQUE	Ingestion	foie système immunitaire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2 250 mg/kg/day	108 semaines
ACIDE OLEIQUE	Ingestion	système vasculaire	Tous les données sont négatives.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2 550 mg/kg/day	108 semaines

Risque d'aspiration

Nom	Valeur
Kersosene	danger d'aspiration
FRACTION PARAFFINIQUE LOURDE DU DISTILLAT DE PÉTROLE PURIFIÉE PAR EXTRACTION AU SOLVANT	danger d'aspiration
Distillats Legers De Petrole Hydrotraites	danger d'aspiration
Huile Minérale	danger d'aspiration

Veillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez <http://3M.com/Transportinfo> ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

SECTION 15 : Renseignements réglementaires

15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Statut des inventaires

Contactez 3M pour plus de renseignements. Les composés de ce matériau sont conformes aux mesures de gestion environnementale des nouvelles substances chimiques de la Chine. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Korean Toxic Chemical Control Law (loi coréenne de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composés de ce matériau sont conformes aux dispositions du NICNAS (National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme) de l'Australie. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Philippines RA 6969 exigences. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences relatives aux avis sur les produits chimiques de la CEPA. Les composés de ce produit sont conformes aux exigences de notification sur les produits chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

Renseignements sur le secret commercial :

Numéro au registre du CCRMD	Date d'enregistrement:	État de la demande:	Date de la Décision:
TBD			

SECTION 16 : Autres renseignements

Classement des risques par la NFPA

Santé: 1 **Inflammabilité:** 2 **Instabilité :** 0 **Risques particuliers :** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

Les renseignements contenus dans la présente fiche de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, STATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca